

SYNTHESE DES REFERENTIELS SPORTIFS

Définition de l'Ecole de Sport :

L'Ecole de Sport s'adresse à des pratiquants qui souhaitent se perfectionner après avoir connu une première initiation à l'activité voile dans le cadre scolaire, dans le cadre d'une école de voile ou encore par auto-formation.

Ils ne sont généralement pas propriétaires de leur matériel. Ils souhaitent trouver dans l'Ecole de Sport un contenu technique pour progresser et une animation permanente adaptés à leur niveau et orientés vers la pratique sportive.

Définition de l'Equipe de compétition (ou de club) :

Il s'agit de clubs disposant d'un minimum de moyens et d'une équipe d'encadrement qualifiée et motivée pour favoriser le passage de l'Ecole de Sport à la pratique en compétition. L'Equipe de compétition (ou de club) accueille un public souvent plus âgé qu'en Ecole de Sport (adolescents et adultes) et doit tenir compte des attentes des ces publics.

Elle vise 2 objectifs :

- elle doit permettre de former les jeunes coureurs à partir du niveau régional et d'alimenter ainsi l'accès au sport de haut niveau
- Elle doit donner à tous les coureurs l'envie et les moyens de continuer en compétition Voile en leur offrant la possibilité de se perfectionner dans une ambiance conviviale et dynamique.

ORGANISATION DE LA QUALITE DANS LES STRUCTURES F.F.V. : CREATION DU REFERENTIEL **ECOLE DE SPORT FFV**

GROUPE : **SPORTIF**

Activités : **ECOLE DE SPORT**

| DOMAINES | OBJECTIFS | Obligations minimum | Moyens humains ou matériels souhaitables |
|--------------------|--|---|---|
| ACCUEIL | <ul style="list-style-type: none"> • informer les publics • présenter l'activité aux publics • séduire • faire rêver • intéresser les publics | <p>Deux premières séances gratuites pour essai</p> <p>Bulletin de présentation des activités EdS Du Club : fonctionnement de l'EdS, calendrier et programme de la saison</p> | <p>A défaut d'une prise de licence annuelle, prévoir une assurance club pour couvrir les non titulaires d'un titre FFV sur les séance d'essai</p> <p>Secrétariat Permanence téléphonique Accès aux stages perfectionnement de l'école de voile Accueil possible durant la saison d'été</p> <p>Bulletin de présentation des activités EdS dans le département, la région, ou national Panneau d'information EdS spécifique</p> |
| ENCADREMENT | <ul style="list-style-type: none"> • adhérer au projet EdS • animer le dispositif EDS • favoriser l'apprentissage de la régates | <p>BE1 titulaire de l'EF1 ou MFV titulaire de l'EF1</p> <p>1 cadre par flotte</p> | <p>Utiliser la validation des acquis dans un délais de deux ans Contenu de séance en référence aux orientations F.F.Voile et utilisation des outils pédagogiques de la F.F.Voile (quand ils existent) Intégration des cadres entraîneurs dans les ETR ou ETD ou commission sportive Participation des entraîneurs de l'EdS au dispositif de formation continue mis en place au niveau fédéral (CDV, ligue ou niveau national)</p> |
| MATERIEL | <ul style="list-style-type: none"> • favoriser les apprentissages • réduire le coût de la pratique • favoriser les prolongements vers la pratique compétitive | <p>1 Flotte homogène collective avec un minimum de supports :</p> <p>5 supports en optimist, ou dériveur solitaire, ou planche à voile longboard ou PAV funboard</p> <p>3 supports en dériveur double ou catamaran</p> <p>2 supports en habitable</p> <p>Matériel en cohérence avec la politique sportive départementale et son règlement sportif.</p> | <p>Atelier de réparation Matériel en bon état Matériel attractif</p> <p>Participation des coureurs à l'entretien du matériel mis à disposition par l'EdS</p> <p>Remorques collectives</p> |

| | | | |
|-----------------------|--|--|--|
| INFRASTRUCTURE | | | Salle vidéo et salle de cours Parking à bateaux Local de rangement |
| SECURITE | <ul style="list-style-type: none"> • assurer la surveillance des coureurs • prévenir les accidents | Matériel et dispositif de surveillance conformes à la réglementation en vigueur Application du règlement technique de la FFV (ref guide du dirigeant F.F.Voile) | |

| DOMAINES | OBJECTIFS | Obligations minimum | Moyens humains ou matériels souhaitables |
|------------------------------|---|---|---|
| INFORMATION PROMOTION | <ul style="list-style-type: none"> • se faire connaître localement • recruter des pratiquants • rechercher des partenaires • valoriser les résultats de l'EdS | Editer et diffuser les résultats des rencontres aux clubs participants, au CDV (ou à la ligue) Diffuser aux pratiquants scolaires ou en école un document d'information sur l'EdS réalisé par la F.F.Voile (*) | Diffusion d'outils de promotion sur zone de proximité Réalisation d'un Press-Book sur la saison Plaquette de présentation de l'EdS Fiche bilan réalisée par l'EdS Articles de presse réguliers (PQR) et contact journaliste Vidéo de présentation Mailings externes Réunion régulière avec les coureurs (minimum 2/saison) et leurs familles (selon l'âge) Courriers réguliers aux coureurs de l'EdS Le club organisateur peut utiliser les logiciels de classement de la F.F.Voile téléchargeables gratuitement sur le site Internet de la F.F.Voile. En cas d'impossibilité, le CDV ou la ligue établira le classement avec un des logiciels préconisés. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| <p style="text-align: center;">LOGIQUE INTERNE</p> | <ul style="list-style-type: none"> • fidéliser les pratiquants • inciter à la pratique ludique de la régata • développer la vie sportive du club • créer un esprit EdS au sein du club • épanouissement des coureurs au sein de l'EdS • participer à des rencontres de niveau adapté • favoriser la polyvalence des coureurs | <p>Délivrance d'une licence annuelle FFV</p> <p>Fonctionnement sportif permanent de l'EdS en cohérence avec la politique sportive départementale et son règlement sportif</p> <p>Participer à une ou des rencontres sportives de proximité (critérium départemental) : Des coureurs de l'EdS représentés sur les rencontres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au minimum 5 coureurs classés /support pour optimist, dériveur solitaire, PAV longboard, PAV funboard - au minimum 6 coureurs classés /support pour dériveur double, catamaran - au minimum 1 équipage classé en habitable <p>Les rencontres inter-clubs se déroulent dans le respect des règles ISAF, du règlement sportif concerné et de l'esprit EdS de la F.F.Voile</p> | <p>Collaborateurs bénévoles associés à l'entraîneur Parents associés à la vie de l'EdS Un entraînement hebdomadaire minimum durant la période de fonctionnement Proposer et garantir un programme comprenant une alternance entraînements/compétitions de proximité et permettant la continuité de l'activité EdS (activités complémentaires si coupure hivernale et activités estivales) sur une saison : 25 entraînements sur l'eau minimum, 15 entraînements à terre complémentaires, un critérium départemental minimum</p> <p>Organisation d'animations, de rencontres, de déplacements de proximité</p> <p>Les règles aménagées, les formules de course (taille, durée, forme des parcours), les critères d'accès, le matériel utilisé sont déterminés en début de période sur proposition de la commission sportive départementale, validé par le CDV et la ligue et retranscrite dans un règlement sportif.</p> <p>Valoriser les classements des clubs Stage EdS durant les congés scolaires : dans le club ou au niveau départemental en complément au fonctionnement du club Construire le calendrier des rencontres EdS pour permettre la pratique sur plusieurs supports (en fonction de l'âge)</p> |
|---|---|---|---|

(*) projet à l'étude

Remarques sur les supports :

1 - Les activités en multi série : dériveur solitaire, dériveur double, catamaran seront évaluées en référence à la politique sportive départementale. Le nombre de supports est précisé mais la composition des flottes par série sera à étudier à partir du fonctionnement départemental.

Remarques sur les rencontres de proximité :

2 - Un terme unique est retenu pour l'appellation des rencontres de proximité en Ecole de Sport : le terme de critérium départemental est retenu. Le terme de championnat ayant une connotation très compétitive. Ces critériums pourront être organisés au niveau d'un bassin, ou d'une ligue si les contraintes locales le justifient.